

CHARTRE D'ENGAGEMENT ÉTHIQUE

Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire

En tant que membre du Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire, je m'engage à respecter la présente charte d'éthique et de fonctionnement, qui garantit le bon déroulement des travaux collectifs et le respect des valeurs fondamentales de l'instance.

1. Valeurs partagées

Je m'engage à respecter et à incarner les valeurs suivantes :

- **Paritaire** : équilibre entre les femmes et les hommes dans la composition et les instances.
- **Républicain** : attachement aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.
- **Inclusif** : le CODEV accueille tout le monde, et où chacun·e a sa place.

2. Engagement dans la participation

Je m'engage à :

- Participer bénévolement et activement aux plénières (2 à 6 par an) et aux groupes de travail (3 à 10 réunions par thématique) ;
- Prévenir en cas d'absence et ne pas cumuler plus de 3 absences non excusées aux plénières ;
- Respecter le règlement intérieur ;
- Contribuer de manière constructive aux échanges, dans le respect du partage du temps de parole ;
- Respecter les règles de confidentialité concernant les échanges internes.

3. Attitude dans les échanges

Je m'engage à :

- Écouter chaque intervention avec attention et respect ;
- Ne pas tenir de propos discriminants, violents, diffamatoires ou excluants ;
- Favoriser les débats argumentés, ouverts, et orientés vers l'intérêt général ;
- Ne pas faire usage de mon appartenance au CODEV pour défendre des intérêts personnels, politiques ou commerciaux ;

- **Respecter le temps de parole de chacun·e**, afin que chaque membre qui le souhaite bénéficie d'un même **temps d'expression et de la même attention** dans les échanges ;
- **Faire preuve de respect et de considération envers tout à chacun·e (la ou les élu.es de la Métropole en charge du CODEV**, coprésident·es, des animateur·rices, des membres du bureau, des intervenant·es extérieures, des membres du CODEV) notamment en :
 - Respectant leurs temps et leurs contraintes professionnelles ;
 - Adoptant une attitude polie, collaborative et non injonctive ;
 - Reconnaisant leurs rôles essentiels dans le bon fonctionnement de l'instance.

4. Communication et responsabilité

Je m'engage à :

- Ne pas diffuser de documents ou d'informations non validés en plénière, et ceux fournis par Tours Métropole Val de Loire ;
- M'exprimer publiquement au nom du CODEV uniquement dans les cadres définis (après validation collective et avec accord des coprésident·es) ;
- Relayer l'esprit collectif et l'indépendance du CODEV dans toute prise de parole extérieure.

5. Respect des avis collectifs

Je m'engage à respecter les avis pris collectivement, même lorsqu'ils diffèrent de mes convictions personnelles, dans l'intérêt de l'institution et du territoire.

Signature

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte d'engagement éthique du Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire.

Je m'engage à la respecter pendant toute la durée de mon mandat.

Nom et prénom :

Date :

Signature :